

## **Séance publique du 14 juin 2004**

### **Délibération n° 2004-1940**

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'Institut textile et chimique de Lyon pour le concours Challenge Itech**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 mai 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine conduit une politique de développement pour les secteurs de la mode et affirme le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que ville de l'intelligence de la mode et de la création. La mode représente une filière prioritaire du plan de mandat. Cette politique s'inscrit dans la démarche de Grand Lyon, l'esprit d'entreprise.

#### **La politique de Lyon Vision Mode**

L'objectif est de positionner Lyon comme la place où s'élaborent des technologies, des concepts, des tendances nouvelles propres à capter les marchés de demain.

Cette politique a donné naissance à une marque : Lyon Vision Mode. Elle symbolise l'action de développement économique menée par la Communauté urbaine en partenariat avec les professionnels de la mode et de la création.

Un des axes de développement de cette politique est le soutien à la création. Il s'agit notamment de diffuser la création dans le tissu industriel et les concours sont un bon vecteur pour atteindre cet objectif.

Le concours Challenge Itech est un des événements qui permet le développement des innovations textiles tout en favorisant la diffusion de la créativité dans l'industrie.

Dans ce cadre-là, la Communauté urbaine souhaite soutenir l'Institut textile et chimique de Lyon pour l'organisation du concours Challenge Itech pour l'édition 2003-2004.

#### **La présentation du Challenge Itech**

Itech Challenge est un événement organisé par l'Institut textile et chimique de Lyon (Itech Lyon), en charge de l'organisation et de l'animation des Challenges Itech.

Historiquement orientés vers la filière textile, les Challenges Itech ont été créés en 1992 pour inciter cette industrie à retrouver, par l'innovation technologique, de nouvelles sources de création, nécessaires à son développement et à son positionnement sur un marché de plus en plus globalisé. Aujourd'hui, les challenges sont ouverts à d'autres secteurs d'activités, tels que la plasturgie, la cosmétique, le cuir, etc.

La finalité de ce rapprochement industrie-enseignement supérieur est de développer l'esprit d'innovation et de créativité des étudiants, de favoriser les transferts de technologie grâce à l'apport de compétences non présentes dans l'entreprise et, enfin, de développer des activités nouvelles basées sur l'innovation.

Après plus de dix ans d'existence Itech Challenge affiche le palmarès suivant :

215 études lancées, 360 étudiants engagés issus de 89 écoles ou universités différentes d'enseignement scientifique et technique, plus de 80 % des industriels et plus de 95 % des écoles ayant participé aux Challenges Itech® satisfaits, entre trois et cinq brevets déposés à chaque session, entre cinq et dix embauches à chaque session.

#### *L'édition 2002-2003*

La Communauté urbaine a soutenu, en 2003, le Challenge Itech (subvention : 30 000 €).

L'édition 2002-2003 a été marquée par l'ouverture sur le plan international du Challenge : cinq universités-écoles étrangères, issues de quatre pays différents (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Espagne) ont participé au concours.

En outre, l'ouverture à d'autres secteurs connexes au textile : cosmétologie, plasturgie, etc. a été engagée et doit être confortée en 2004.

#### *Le Challenge Itech , édition 2003-2004*

Le concept développé par Itech Challenge, à savoir fédérer des étudiants de disciplines différentes autour d'un projet industriel innovant, permet cette diversification car il est applicable à tout secteur d'activité. La pluridisciplinarité de l'enseignement dispensé à l'Itech apparaît, dès lors, comme un excellent vecteur d'expansion.

L'élargissement d'Itech Challenge a été engagé dès la session (2003-2004) avec les secteurs de la plasturgie et de la cosmétique avec une approche design et mode, dans la droite ligne du textile. Vecteur essentiel de créativité, cette approche apparaît incontournable dans les processus d'innovation initiés chez les industriels par les équipes de recherche dans le cadre des Challenges Itech®.

Des contacts ont déjà été établis avec le Centre européen de dermocosmétologie (CED), et le groupement des industriels de la plasturgie de la région Rhône-Alpes (GIPRA). D'autres vont l'être avec le centre du design Rhône-Alpes.

Les prévisions pour l'édition 2003-2004 :

18 sujets de recherche (13 du secteur textile, 3 du secteur de la plasturgie et 2 du secteur cosmétique), représentant :

- . 18 équipes de recherche : 39 étudiants,
- . 13 écoles et laboratoires : 26 tuteurs enseignants,
- . 20 tuteurs industriels.

De plus, le Challenge Itech poursuit son action européenne avec la collaboration des écoles européennes partenaires du projet Léonardo-projet Pilote cofinancé par la Communauté européenne. Des thèmes de recherche sont à l'étude dans chaque école du réseau.

Budget prévisionnel : coût total : 201 000 € TTC :

- *Dépenses* :

- . salaires chargés : 65 000 €,
- . fonctionnement (imprimerie, édition de programmes, documents de promotion) : 50 000 €,
- . hébergement-structure : 16 000 €,
- . organisation manifestation et dotation des prix : 45 000 €,
- . européenisation : 25 000 €.

- Recettes :

. Région	68 600 €
. Communauté urbaine	30 000 €
. CCI de Lyon	2 250 €
. Première Vision	10 500 €
. Industriels partenaires	42 000 €
. autres	17 500 €
. subvention Léonardo	15 000 €
. Itech	15 150 €

L'évaluation de l'Itech pour l'organisation du Challenge Itech, portera sur :

- la valorisation des projets lauréats des années précédentes et leur développement au niveau industriel,
- l'amélioration de la promotion et de la communication du Challenge,
- la qualité des projets sélectionnés et leur ouverture au niveau international,
- la valorisation de la transversalité entre les secteurs dans le cadre de l'innovation.

**Les modalités**

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de l'Institut textile et chimique de Lyon à hauteur de 30 000 € pour l'exercice 2004 pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'Institut textile et chimique de Lyon.

**2° - Approuve** le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 30 000 € pour l'exercice 2004.

**3° - Ces dépenses** seront imputées au budget inscrit de la Communauté urbaine - exercice 2004 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,